

RPI Valencisse
(Chambon-Molineuf-Orchaise)
Compte-rendu du conseil d'école
du 18 novembre 2021
à Chambon sur Cisse

Participants :

Elus de Valencisse : MM. Charzat (maire), Baron (maire-délégué de Chambon), Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires), Chassier, Jobard et Mme Fouchaud.

Parents :

Pour Chambon : Mme Monnier, MM. Frachon et Combeau.

Pour Molineuf : Mmes Batteux, Boine et Ayago-Guiberteau

Pour Orchaise : Mme Philippot, M. Guérin

Enseignants : Mmes Dallay, Gatignon, Lecomte, Pronget, M. Chopard

Excusés :

M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois-Onzain)

Mme Gilbert (en arrêt maladie)

Mme Pavy (maire-déléguée de Molineuf)

Séance ouverte à 18h15

Le président de séance rappelle qu'un conseil d'école réunit les représentants des parents des 3 écoles du RPI, des élus des communes de Valencisse et les enseignants.

Le décret du 4 novembre 2013 en fixe les attributions. C'est une réunion d'échanges et de décisions au service de l'accueil scolaire des enfants de Valencisse.

1. Présentation des parents élus en octobre 2021, des élus de la Commission Scolaire de Valencisse et des équipes enseignantes des 3 écoles

Les représentants de parents élus pour chaque école le 8 octobre 2021 sont :

Molineuf : Emeline Batteux, Marjolaine Boine, (suppléante : Inmaculada Ayago-Guiberteau)

Orchaise : Kathleen Philippot , Benoit Guérin (suppléantes : Sabrina Lopez, Alicia Tondu)

Chambon : Arnaud Frachon, Nicolas Combeau (suppléantes : Chritelle Derré, Carine Monnier)

Les élus de Valencisse, membres de la Commission Scolaire, se présentent.

Présentation des équipes enseignantes :

A Chambon : Magalie Gilbert, Pascal Chopard (assistés par Jessica Leroy AESH, Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale)

A Molineuf : Lucie Gatignon, Gisèle Lecomte (assistées par Véronique Lavaysse, Estelle Coutant (ATSEM) et Karine Renard (AESH))

A Orchaise : Mélanie Dallay, Marion Pronget (assistées par Christelle Barata (ATSEM), Karine Renard (AESH), Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale)

2. Effectifs et répartition des élèves 2021-2022

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
21	21	27	13	17	18	22	14	153

Voici la répartition adoptée par le conseil des maitres pour cette année.

MOLINEUF		ORCHAISE		CHAMBON	
PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
21+5 26	16+10 26	17+7 24	6+17 23	18+9 27	13+14 27
52		47		54	
RPI : 153					

3. Information sur les règlements intérieurs des 3 écoles

Nos règlements intérieurs sont des émanations du règlement-type départemental, auxquels est annexé la charte de la laïcité affichée dans les 3 écoles. Ils sont signés par les nouveaux parents, affichés dans les écoles et consultables sur le site des écoles <http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique53> .

4. Information sur les Plans Particuliers de Mise en Sécurité

Chaque école est dotée de 2 PPMS "risques majeurs"(RM) et "attentats-intrusion"(AI), avec un plan d'évacuation ou de confinement dans les locaux.

Un calendrier des actions de sécurisation prévoit des exercices d'évacuation en cas d'incendie et des exercices d'application des 2 PPMS-AI et RM. Un exercice de type AI coordonné au niveau départemental s'est déroulé en octobre dernier. Chaque équipe adapte leur mise en oeuvre à l'âge des élèves. Les retours d'expériences sont transmises à la DSDEN et peuvent conduire à des demandes d'aménagements auprès de la mairie.

5. Présentation des sorties et autres actions envisagées par les classes

(voir tableaux en annexe)

6. Présentation des bilans des coopératives scolaires

(en annexe)

7. Point sur les travaux demandés dans les écoles.

- Molineuf : Mme Gatignon remercie pour les travaux effectués dans les locaux cet été. Mme Gatignon demande s'il est possible de prévoir au budget 2022 des rideaux occultants dans sa classe car les couleurs sur le TNI ne sont pas les bonnes et tout n'est pas visible. Mme Gatignon demande également où en est le projet d'amélioration de l'ouverture et de sonnette au niveau du portillon sur le côté.

Les élus répondent que rien n'est prévu au budget 2022.

- Orchaise : Mme Pronget remercie pour les travaux effectués dans les locaux cet été. Elle remercie aussi le gros effort fait par la mairie pour l'accueil des élèves de GS cette année, quant au mobilier et à l'aménagement des locaux. Mme Pronget demande si le panneau d'affichage à installer à la grille de l'école a été commandé. Elle demande si des étagères peuvent être prévues sous les lavabos de chaque classe. Elle réitère également la demande de pose de rideaux occultants dans sa classe, car avec le TNI, l'image n'est pas de bonne qualité lorsqu'il y a trop de soleil.

Le panneau n'a pas été commandé, mais les rideaux sont prévus au budget 2022.

- Chambon : M.Chopard remercie pour les travaux effectués dans les locaux cet été. Il reste encore à remplacer les drapeaux actuels qui sont en piteux état, à poser un portillon pour clore l'enceinte de l'école (côté cantine), à signaler l'entrée de l'école, et à prévoir des plantes vivaces (durables et résistantes aux ballons) dans la plate bande devant la classe de Mme Gilbert.

M. Baron indique que des drapeaux et un panneau "entrée de l'école" sont commandés, et qu'un portillon métallique sera posé prochainement.

8. Points proposés par les parents d'élèves* :

Molineuf * :

- Le grillage bas en haut de la cour est jugé dangereux pour les enfants par certains parents. Le maillage abîmé a été réparé et les maitresses ajoutent que le grillage mesure à peu près 1,10m. La mairie ne considère pas qu'il y ait danger.

- Parking devant école : le revêtement calcaire présente encore des nids de poules. La mairie a prévu un gravillonnage.

- Allée piétonne en calcaire n'est pas pratique avec les barrières de séparation actuelles (liée au protocole sanitaire Covid), donc Mme Gatignon va demander de les retirer pour faciliter le cheminement des parents et de leurs enfants.

- Classe de maîtresse Gisèle : des parents trouvent que la classe résonne trop et demandent si c'est gênant. La maîtresse répond que cela peut sembler bruyant mais normal avec un groupe de 26 élèves. Pas de problème acoustique particulier.

- Des parents ont eu peur que Mme Lavaysse (ATSEM) ne soit pas remplacée durant son congé maladie, mais M. Fromet précise que la mairie a trouvé, non sans mal, un personnel pour ce remplacement.

Orchaise* :

- Remerciements pour les travaux effectués pour accueillir les GS
- Des parents reprochent à l'agente de surveillance du matin de discuter avec certains parents, ce qui aurait laissé une bagarre se déclencher dans la cour. Les échanges entre cette agente et les parents qui confient leurs enfants est jugé important, sans gêner toutefois la surveillance qui doit s'effectuer. De leur côté, les enseignantes ne constatent pas de bagarre dans la cour cette année.

Chambon* :

- Les parents remercient la mairie pour le marquage le long de l'école jusqu'à la mairie, mais expliquent que le car qui stationne le matin empêche les piétons de l'emprunter. Les élus s'adresseront au chauffeur pour que le bus s'avance plus.

- Sur la demande des parents, un passage piéton, pour traverser de la mairie au trottoir en face, pourra être tracé prochainement afin de sécuriser le cheminement des piétons..

- Problème d'un enfant qui intimide les autres : un travail est-il engagé ? M. Chopard reconnaît que *certaines enfants peuvent avoir parfois des comportements intimidants ou violents envers leurs camarades. Des séances d'Enseignement Moral et Civique sont menées pour faire réfléchir les élèves à leurs actes et trouver des manières de mieux vivre ensemble. Des délégués des élèves élus en septembre ont élaboré avec leurs professeurs les règles de vie dans la cour, ils ont aussi un rôle de médiateurs auprès de leurs camarades, assistés dans cette tâche par des élèves "pacificateurs" volontaires. Les adultes de surveillance restent vigilants au quotidien et sanctionnent si nécessaire. Il est aussi important que tout problème qu'ils n'auraient pas détecté soit porté sans délai à leur connaissance.*

M. Combeau se dit favorable à l'intervention de M. Fleury qui était déjà venu l'an passé à Orchaise. Seulement ce monsieur est très sollicité.

Mme Monnier s'inquiète de la mauvaise réputation qui suit le groupe des actuels CE2. Un rendez-vous est proposé aux parents délégués pour en discuter plus en détail avec les enseignants de Chambon.

3 écoles* :

- Remerciements pour les efforts dans les cantines (menus appréciés par les enfants)

- Sensibilisation au harcèlement par 1 intervenant extérieur (enfants et parents) :

Rien n'est prévu dans ce sens à Chambon, mais ce thème est travaillé dans le cadre de l'EMC.

Pour Orchaise, aucun problème de harcèlement pour le moment. Le harcèlement est abordé en EMC à travers la lecture d'albums autour de ce thème, des débats seront mis en place autour de ces albums. Si l'école se trouve confrontée au harcèlement, elle fera appeler à M.Fleury, qui intervient sur ce sujet dans les écoles (cela a été le cas l'année dernière)

Centre de loisirs* :

Les questions prévues à l'ordre du jour ont été abordées lors d'une rencontre des délégués de parents avec M.Fromet qui y apportera des réponses prochainement.

Pour rappel :

- Nécessité d'expliquer le fonctionnement du centre de loisirs à tous les parents (garderie matin/soir, mercredi)

- Goûter peu varié / à adapter à l'âge de l'enfant

- Possibilité de disposer des menus de cantine sur les vacances scolaires ?

- Sanitaires dans la cour : pas d'eau froide

9. Communication des dates des prochains conseils d'école

le 2ème : le 3 mars 2022 à Orchaise

le 3ème : le 23 juin 2022 à Molineuf

La séance est levée à 19h35

Le président de séance,
P. Chopard